

L'AVENIR DE LA REPRESSION ADMINISTRATIVE

Jeudi 15 juin 2017

Salle 216, Centre Panthéon

Matinée 9h30

Discutants : Maryse Deguerge, Thomas Perroud, Catherine Teitgen-Colly

LES QUESTIONS LEGISTIQUES

- L'écriture des codes (termes utilisés et structure), Sébastien SAUNIER, professeur, Université de Toulouse Capitole
- Faut-il un code de procédure administrative répressive ? Pascale IDOUX, professeure, Université de Montpellier

QUELLE POLITIQUE REPRESSIVE ?

- La publication de la communication de politiques répressives : prendre modèle sur le pénal ?, Cécile CHASSANT, maître de conférences, Université Paris Ouest Nanterre
- Comment théoriser l'action répressive des inspecteurs ? Origine et critiques de la *responsive regulation*, Laure BONNAUD, chercheur INRA

L'ADMINISTRATION ET LE JUGE PENAL

- Quelle articulation possible entre l'administration et le juge pénal – le domaine fiscal peut-il servir de modèle ? Stéphane DETRAZ, maître de conférences, Université Paris Sud

Après-midi 14h30

LES PROCES REPRESSIFS AUJOURD'HUI – L'ADMINISTRATION REPRESSIVE EN CONSTITUTION

- Contentieux administratif et contrôle administratif, Romain MELOT, chargé de recherches UMR SAD-APT INRA/agroParistech
- La place des tiers (et des victimes, personnes vulnérables) dans la répression administrative, Aude ROUYERE, professeure, Université de Bordeaux
- Faut-il une séparation des fonctions dans l'ensemble de l'administration ? Hélène PAULIAT, professeure, Université de Limoges
- L'administration répressive doit-elle être indépendante ? Julien BETAÏLE, maître de conférences, Université de Toulouse Capitole

L'ESSOR DE LA REPRESSION CIVILE

- Comment résoudre le problème de *non bis in idem* ? Jérôme CHACORNAC, maître de conférences en droit privé, Université Paris 2
- Quelle articulation entre la répression administrative et le juge civil pour la réparation des fautes ? , Johan PROROK, docteur en droit, Université de Paris 2

PRIVATISER L'ENQUETE

- Le rôle de la *compliance*, Emmanuel BREEN, maître de conférences, Université Paris Sorbonne Cité
- Le rôle des associations, Benoist BUSSON, avocat à la Cour

Entrée libre, dans la limite des places disponibles